



Association de communes Mobul

Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, le vendredi 25 mars 2022, à 07h30 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, 1635 La Tour-de-Trême.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2021/03 du 8 octobre 2021
3. Approbation des comptes de l'exercices 2021
8. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction